

Stéphane BENOIST, Anne DAGUET-GAGEY, Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE, Sabine LEFEBVRE, édts,  
*Mémoires partagées, mémoires disputées. Écriture et réécriture de l'histoire*

Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2009, 368 p.

Anthony Michel

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/298>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.298

ISSN : 2259-8901

**Éditeur**

Presses universitaires de Lorraine

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 décembre 2010

Pagination : 275-277

ISBN : 978-2-8143-0056-9

ISSN : 1633-5961

**Référence électronique**

Anthony Michel, « Stéphane BENOIST, Anne DAGUET-GAGEY, Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE, Sabine LEFEBVRE, édts, *Mémoires partagées, mémoires disputées. Écriture et réécriture de l'histoire* », *Questions de communication* [En ligne], 18 | 2010, mis en ligne le 09 mai 2012, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/298> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.298>

---

**Stéphane BENOIST, Anne DAGUET-GAGEY, Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE, Sabine LEFEBVRE, éd.**, *Mémoires partagées, mémoires disputées. Écriture et réécriture de l'histoire.*

Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2009, 368 p.

Ce dernier volume prolonge les réflexions sur le processus romain de condamnation de la mémoire (*abolitio memoriae*) et clôt la trilogie de cette étude commencée en 2007 avec *Mémoire et histoire. Les procédures de condamnations dans l'Antiquité romaine* (Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire) et poursuivie en 2008 avec *Un discours en images de la condamnation de mémoire* (Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire). Cet ouvrage compte dix-huit contributions réparties sur trois thèmes : le premier parle d'une histoire revisitée et manipulée pour les princes et dirigeants; le deuxième traite de la condamnation des personnels politique et religieux en tant que victimes et acteurs; et le dernier porte sur la mémoire des morts entre *memoria, monumenta* et espaces funéraires. Le travail mené s'intéresse aux multiples formes que peuvent prendre les atteintes à la mémoire des individus. La période d'analyse s'étend du monde hellénistique, en passant par les pharaons, jusqu'à nos jours. D'un point de vue géographique, chaque continent est sujet à au moins une étude (du monde méditerranéo-européen aux Indes d'Orient).

L'introduction de Stéphane Benoist permet de poser les bases méthodologiques et théoriques utilisées par les chercheurs. D'abord, l'activité première et commune est le dépouillement des sources épigraphiques et littéraires se rapportant aux diverses formes d'*abolitio memoriae*. De plus, la définition de l'identité romaine passe par des processus de type politique, social et judiciaire. L'auteur présente alors le principe central de ces travaux : la mémoire et l'oubli. Ce duo sera le fil rouge de chaque contribution

auquel il sera rattaché à un ou des monuments : statues, tombes, monument aux morts, etc. Ainsi ce mécanisme permet-il à chaque chercheur d'articuler son étude autour d'une histoire voire d'une mémoire transformée tant positivement que négativement, jusqu'à la faire disparaître. Bien évidemment, tout dépend du contexte sociopolitique et de la personne qui la tient entre ses mains. Et Stéphane Benoist rappelle « l'importance de la construction identitaire qui est à l'origine de la transformation des traces mémorielles, vécues ou recomposées, au profit d'une histoire commune » (p. 24).

Dans la première partie, Christine Hoët-Van Cauwenberghé apporte des précisions quant à la façon dont les dirigeants pensent à laisser une trace d'eux – leur image – après leur passage sur terre. Par exemple, le tyran Sylla rédige ses mémoires et entreprend un travail de justification de son œuvre politique. Chaque mémoire laissée peut alors faire l'objet d'une réappropriation par les successeurs (famille, adversaire, population, pouvoir politique, etc.). Sa transmission peut annoncer une manipulation (noircissement ou sublimation de la mémoire) ou une abolition (l'oubli). L'auteure y voit également le caractère pédagogique de la condamnation de la mémoire d'individus : « Se rappeler les bonnes actions les hisse au rang de modèles, se rappeler les mauvaises fournit les gestes qu'il importe d'éviter » (p. 31). Enfin, elle souligne l'orientation de la mémoire collective en fonction de l'image renvoyée par celui ou celle qui représente le pouvoir. Les contributions suivantes insistent toutes sur la lutte des mémoires entre dirigeants. Celle de Charles Bonnet porte sur l'abolition et la réappropriation de la mémoire de statues des pharaons noirs lors de conflits entre royautes. Michèle Gaillard étudie, quant à elle, la condamnation de la mémoire de Lothaire II du Moyen-Âge à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, celui-ci n'a pas attendu l'autorisation pontificale pour divorcer de sa femme Waldrade et en rechercher une autre qui lui donnerait un héritier. L'affaire était alors plus politique que morale. « Enterré dans un quelconque monastère près de la ville de Plaisance » (p. 55), il laissera toute de même son nom à la Lorraine. La construction de l'image est abordée par Isabelle Brousselle avec le cas de l'Impératrice Irène – mi sainte, mi « mère cruelle ». Si, en 787, elle proclame « orthodoxe par le concile de Nicée II la pratique très controversée de la vénération des images » (p. 68), elle n'hésite pas non plus à ordonner, en 797, l'aveuglement de son fils et héritier unique Constantin 6 pour pouvoir régner à sa place. L'obtention de deux qualificatifs à son égard s'explique par l'action

énoncée ci-dessus et par l'assimilation aux martyrs, du fait de combats menés contre l'iconoclasme ou parce qu'elle « a accompli la volonté divine » (p. 70). Daniel Lévine et Corinne Lefèvre ont respectivement étudié l'histoire des aztèques via l'architecture sacrée des lieux de mémoire et l'historiographie de l'empereur moghol Jahangir qui, conquérant du monde, devient l'esclave d'une femme et lutte contre son père pour faire admettre et reconnaître leur amour.

Sabine Lefebvre introduit la deuxième partie – la condamnation des personnels politique et religieux – en abordant « la construction de la mémoire collective comme fait de multiples acteurs » (p. 121). Cette *abolitio memoriae* est générée par les hommes de pouvoir et les victimes des condamnations. Chaque « trace » produite par un procès demeure un témoignage et un souvenir présent. Les contributions ici tendent à montrer que ces victimes sont attaquées tant dans leur identité que dans leurs biens voire leur corps. « Les spectateurs et partisans – de ces manifestations – transmettent le souvenir des victimes » (p. 123). Ceux qui voudront rétablir leur mémoire le feront avant tout par émotion et affectivité. Ivana Savalli-Lestrade s'intéresse aux décisions prises durant la période hellénistique par les régimes démocratiques condamnant la mémoire des dirigeants précédents, tant monarchiques que tyranniques. Mis en acte, cela signifie des démolitions de stèles, des effacements de noms sur des statues mais aussi la destruction de ces derniers. Le but étant la disparition physique et symbolique. Daniel Russo travaille sur la mise en scène de la mort violente de saint Pierre de Vérone pour valoriser l'ordre dominicain. Même si lui aussi était un inquisiteur qui frappait durement les ennemis de la foi chrétienne, l'ancienneté de son exemple et la pertinence christologique du contenu à son égard feront son succès en tant que martyr. Le sort réservé aux hérétiques est traité par David El Kenz. En effet, ils doivent être brûlés pour faire disparaître leur souvenir. « Le bucher éradique toute trace du criminel » (p. 184), la flamme symbolisant l'absence de résurrection et la purification terrestre d'un objet maléfique mais, dans la foi des fidèles, cette épreuve du supplice scelle l'élection divine. Michel Cadé s'est plongé dans la représentation du gouvernement révolutionnaire au cinéma. Il en ressort ainsi deux points de vue : l'un, victimaire et l'autre, compréhensif avec une pointe de fascination.

Présentée par Anne Daguet-Gagey, la dernière partie porte sur les espaces funéraires (monuments, tombes, etc.) où « mémoire et histoire permettent de garder le souvenir et comprendre le passé »

(p.222). L'auteure cite par la suite Lamennais pour expliquer que l'histoire des peuples est écrite dans leurs monuments. Peu importe la manière dont est traitée la mémoire – exaltée ou condamnée –, il faut le faire savoir. Brigitte Lion évoque l'ouverture des tombes au Proche-Orient comme pratiques funéraires nécessaires pour entretenir les relations défunt-vivant. Pour sa part, Jean-Noël Grandhomme a porté un regard sur l'appropriation et la réappropriation des monuments aux morts de la Grande Guerre, par les nazis puis par la population locale, lors du Second Conflit mondial. Le vandalisme de l'occupant avait une double visée : « l'éradication du passé français et chrétien de ces régions » (p.228). Il fallait « défranciser » en effaçant les témoignages telles les statues, les plaques et les inscriptions sur les monuments. Cette abolition de la mémoire serait une simple revanche de 1918 lorsque les Français avaient détruit les symboles allemands. Les monuments sont alors réutilisés pour l'idéologie nationale-socialiste avec l'ajout de croix de fer, de casque à pointe et d'inscriptions germaniques. À la fin de la guerre, tous les monuments modifiés par les Allemands sont reconstruits. Taline Ter Minassian propose une réflexion sur la découverte de statues – brisées en 1941, reconstruites en 1945 et retrouvées dans une glacière construite en 1960 – dans le parc du château de Baillet-en-France en 2004, où était implanté le pavillon soviétique lors de l'Exposition universelle de Paris en 1937. La cause de leur destruction n'est pas encore définie : soit elles ont été « cassées par le directeur pétainiste du centre de vacances » (p. 288) – qui avait pris place dans le parc –, soit elles font l'objet d'une offrande indirecte de la part de Staline qui, une fois leur démantèlement, en aurait refusé le rapatriement. Dans une période également récente, Marie-Christine Moreau rappelle le parcours de l'émergence de la mémoire des victimes du franquisme, qui passe « de l'amnésie collective à la réhabilitation nationale » (p. 293). En effet, il s'est passé plus de 70 ans entre le déni et la reconnaissance des victimes, marquée par l'instauration d'une loi. On voit ici que la mémoire collective, après la mort de Franco, est encore profondément marquée par le traumatisme de la guerre civile. Ce sont les associations qui vont se faire les porte-paroles de ces revendications pour aboutir, en 2002, à un « devoir de reconnaissance morale » (p. 308).

Martin Galinier conclut l'ouvrage en résumant synthétiquement toutes les contributions du colloque, ce qui lui permet, avec beaucoup de justesse, de souligner que chaque étude – portant sur « les victimes de la *damnatio memoriae* » (p.315) –

traite du lien mémoire-histoire *via* une résilience volontaire, une mémoire nécessaire ou un oubli contraint. Chaque « mémoire » présentée a fait l'objet d'une *abolitio memoriae* par l'usage ou l'oubli de la mémoire et par la célébration ou la disparition du souvenir, et l'auteur en rappelle l'objectif pour chaque période : la cause politique et/ou religieuse pour celle romaine, l'instrumentalisation partisane et opportuniste pour l'occidentale et l'établissement de la vérité pour la contemporaine. Pour conclure, nous reprendrons la phrase de Martin Galinier déclarant que « l'appropriation de l'histoire par le politique se fait par le biais de la mémoire » (p.338) et que toute époque, toute aire géographique possède sa propre manipulation mémorielle – d'opérations de construction et de déconstruction – dans un but précis. Une précision qui – malgré l'exposition récurrente des corpus d'étude – manque quant à la traduction immédiate des expressions et citations d'origine latine.

**Anthony Michel**

CREM, université Paul Verlaine-Metz  
michelanthony@yahoo.fr